

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale . . .	» 26.-	» 13.-
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraisant le Jeudi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 5.11.87
Succursales et Agences en Suisse et à l'Etranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
les annonces se paient d'avance.

Avis

Caisse de compensation

Un certain nombre d'Employeurs n'ayant pas encore fait parvenir à l'Agence de la Caisse de Compensation de l'Industrie Horlogère, à laquelle ils sont affiliés, leurs relevés mensuels de contributions et d'allocations pour perte de salaire (formulaire 104 et 105) ou 106 réunissant les précédents, sont priés de le faire de suite.

**

Nous signalons que dans le No. de la « Fédération Horlogère Suisse » du 7 mars, à la liste des associations se rattachant à l'Agence VII de la Caisse de Compensation de l'Industrie Horlogère, il y a lieu d'ajouter la Société suisse des Spiraux S. A., à Genève.

Garantie contre les risques à l'exportation

Les fabricants d'horlogerie sont informés que des demandes globales de garantie contre les risques à l'exportation présentées par la Chambre ont été accordées par l'autorité fédérale pour un certain nombre de pays. La garantie ainsi accordée s'applique aux affaires conclues:

- a) entre le 1er décembre et le 31 décembre 1939.
- b) entre le 1er janvier et le 31 mars 1940.

Il s'agit donc des affaires se rapportant à des commandes dont la date de confirmation ou d'acceptation par le fournisseur tombe dans l'une ou l'autre des deux périodes indiquées ci-dessus.

Les délais de livraison des marchandises peuvent naturellement tomber en dehors des dates limites mentionnées ci-dessus.

Les fabricants d'horlogerie peuvent se procurer, auprès de leurs associations, sections de la Chambre, la liste des pays entrant en ligne de compte pour la garantie. Les fabricants d'horlogerie non affiliés à ces associations sont priés de s'adresser directement à la Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

Chronique financière et fiscale

Banque Fédérale (Société Anonyme)

L'Assemblée générale ordinaire du 24 février, composée de 32 actionnaires représentant 51,107 voix, a approuvé le rapport et les comptes de 1939 ainsi que les propositions du Conseil d'administration concernant la répartition du bénéfice annuel. Le dividende, fixé à 3 %, est payable à partir du 26 février.

Messieurs F.-A. Schoeller-von Planta, Dr. C. Zoelly et C. Wirth-von Muralt, tous à Zurich, membres du Conseil d'Administration, dont le mandat était expiré, ont été confirmés dans leurs fonctions, de même que les commissaires-vérificateurs.

Légations et Consulats

Vénézuéla. — Suivant une communication de la légation des Etats-Unis du Vénézuela, M. Luis Alvarez Marcano a été chargé de la gérance provisoire du consulat général de ce pays à Genève, en remplacement de M. Luis Martin Garcia, consul général, malade.

Commerce extérieur

France

Importation de marchandises en vue de réexportation effective à l'étranger

Le « Journal Officiel » du 1er mars a publié un décret du 29 février 1940 instituant un régime spécial à l'égard des marchandises étrangères importées en vue d'une réexportation effective à l'étranger. En vertu de ce texte ces marchandises pourront, sous certaines conditions, être dispensées:

- a) lors de leur importation en France, de la production des autorisations d'entrée et des certificats destinés à l'office des changes;
- b) lors de leur réexportation en l'état ou après transformation, de la production des déclarations d'exportation et engagement de cession de devises et, le cas échéant, des autorisations d'exportation.

Aux termes du décret du 29 février, les demandes d'autorisation en vue de réexportation effective à l'étranger seront établies en six exemplaires.

Syrie — Liban

Contrôle des changes

La presse des Etats du Levant sous mandat français a publié, le 17 février 1940, l'avis suivant de l'office du commerce extérieur à Beyrouth:

« Avis de l'office du Commerce extérieur:

« Les importations de pays autres que l'Empire Britannique (sauf le Canada, Terre-Neuve et Hong-Kong), l'Egypte, le Soudan et l'Irak ne seront pas acceptées, si elles ne sont pas libellées en francs français.

« Les demandes d'autorisation concernant ces importations, ne seront pas acceptées, si elles ne sont pas libellées en francs français et revêtues, sur les 4 formules No. 1, de mention « Payable par créditerment en comptes étrangers en francs. »

« Les déposants sont invités, en conséquence, à se mettre préalablement d'accord avec leurs vendeurs à ce sujet. »

Beyrouth, le 13 février 1940.

Selon une communication de l'Office des changes de Beyrouth, les avoirs en comptes étrangers en francs (français) mentionnés ci-dessus, peuvent être affectés à l'achat de marchandises dans l'Empire français.

Transports

Assurance contre les risques de guerre

En raison du surcroît continual de ses charges, M. Boss, chef de la section commerciale du Bureau fédéral des assurances, a demandé à être démis de ses fonctions de chef de la section de l'assurance contre les risques de guerre auprès de l'Office de guerre pour les transports. Le chef du Département fédéral de l'économie publique, estimant justifié le motif invoqué, a bien voulu donner suite à cette requête, tout en remerciant M. Boss des excellents services qu'il a rendus lors de la création et de l'organisation des différentes branches de l'assurance contre les risques de guerre. M. Norwin Meyer, jusqu'ici suppléant de la section contre les risques de guerre, vient d'être nommé chef de cette section.

Nécrologie

† Constant Dinichert

Nous apprenons le décès de M. Constant Dinichert, ancien Administrateur-délégué de la Montilier Watch Co. S. A., survenu à l'âge de 78 ans.

La Société suisse d'horlogerie, fabrique de Montilier, avait été fondée par le père du défunt; elle participa, depuis sa création, à la prospérité de la contrée. M. Dinichert devint directeur de cette entreprise en 1905 et il occupa ce poste jusqu'en 1932 pour devenir ensuite l'Administrateur-délégué de celle-ci.

M. Dinichert fit partie de la Chambre suisse de l'horlogerie comme délégué du canton de Fribourg depuis 1905 et comme membre du Comité central depuis 1909. Pour raison d'âge et de santé, M. Dinichert s'était démis irrévocablement, dans le courant de l'année 1939, des postes qu'il occupait soit comme délégué soit comme membre du Comité central à la Chambre. Il assista encore à une séance du Comité central en juin de l'année dernière.

Ses collègues du Comité central, ainsi que le Bureau de la Chambre conserveront du défunt un excellent souvenir; il avait su se faire apprécier par la droiture et l'affabilité de son caractère et ses interventions dans la discussion étaient toujours frappées au coin du bon sens.

Nous prions la famille de M. Dinichert, ainsi que la Montilier Watch Co. S. A. d'agrément l'expression de notre profonde sympathie.

† Paul Robert

C'est à l'âge de 77 ans que M. Paul Robert vient d'être enlevé à sa famille et à ses amis. Il joua un rôle éminent dans l'industrie horlogère, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, à laquelle il donna l'essor que l'on sait avec son cousin, M. Auguste Robert.

M. Paul Robert joua un rôle non seulement dans la vie industrielle de notre pays, mais également dans la vie politique. Il fut Président du Conseil communal de Fontainemelon pendant de nombreuses années, député au Grand Conseil pendant 20 ans et député du Canton de Neuchâtel au Conseil des Etats pendant une législature.

M. Paul Robert ne fut pas seulement un chef d'industrie et un homme politique. Il fut aussi un homme de cœur qui sut faire le bien autour de lui avec une discréction exemplaire.

Nous adressons à la famille du défunt, ainsi qu'à l'entreprise dont il était le Président l'expression de notre profonde sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

De la bonne propagande

Nous nous plairons à signaler à nos lecteurs les intéressants articles abondamment illustrés que publie l'Office Suisse d'Expansion Commerciale dans les éditions en langues anglaise, italienne et hollandaise de sa revue « La Suisse industrielle et commerciale ».

Cette revue largement diffusée dans les milieux commerciaux étrangers constitue une excellente propagande pour les industries suisses d'exportation en général, notre industrie horlogère en particulier.

Registre du Commerce**Modifications:**

22/2/40. — **Fabrique d'Horlogerie Welta S. A. à Biel.** Oskar Haller ne fait plus partie du conseil d'administration. Ont été nommés: Hans Kummer-Gügi, de et à Bettlach, comme président, et Edouard Gfeller, de Bümlitz à Bettlach, comme secrétaire. Tous deux signent collectivement.

24/2/40. — La soc. en nom coll. **Gabus Frères, Usines Safir**, fabrication de boîtes or et platine, siège au Locle, est dissoute. L'exploitation est reprise dès le 1er janvier 1940 par la Soc. an. nouvellement fondée **Gabus Frères, Usines Safir S. A.** Capital social fr. 200 mille. Sont nommés administrateurs: Georges Gabus et Jean Gabus, tous deux originaires du Locle, y domiciliés, qui engagent la société par leur signature individuelle.

27/2/40. — **Mauthe-Uhren-Aktiengesellschaft**, à Zurich, commerce et fabrication d'articles d'horlogerie, a mo-

difié sa raison sociale en Uhren Aktiengesellschaft bre du conseil d'administration a été nommé Armand (Horlogerie Société Anonyme). Comme nouveau membre, de Kappelen, à Zurich, avec signature individuelle. L'administrateur Karl Arnold Meier est devenu président du conseil d'administration.

24/2/40. — La Soc. An. **Huga** ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, achat, fabrication et vente d'horlogerie, a porté son capital social de fr. 10,000 à 50,000.

RISQUES DE GUERRE

Assurez vos exportations et importations, avec ou sans risques de guerre, à

LA NEUCHATELOISE**TOUTES ASSURANCES**

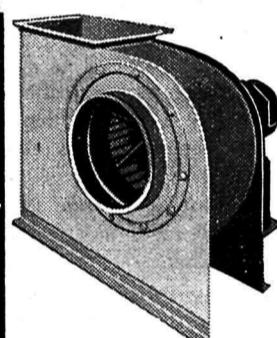
16, rue du Bassin 16, NEUCHATEL

Agences: Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Fleurier - Biel - Neuchâtel

Pour vos „**QUALITÉS 1940**“ adoptez un revêtement galvanique impeccable

MEYLAN FILS & CO
LA CHAUX-DE-FONDS, PARC 148 TÉL. 2.34.60

INSTALLATIONS ULTRA-MODERNES — LIVRAISONS RAPIDES

**VENTILATEURS**
A. RUEFLI, Biel

Route de Boujean 52 a. Téléphone 23.74

Installations de dépoussiérage pour tours à polir, lapidaires, Evacuation des vapeurs de bains de chromage, de dorage et autres Filtres à air

BANQUE FÉDÉRALE S. A.

Capital et Réserves : Fr. 50.000.000

LA CHAUX-DE-FONDS

ENCAISSEMENT DE COUPONS

GARDE DE TITRES

PLACEMENT DE CAPITAUX

TOUTES OPÉRATIONS BANCAIRES AUX MEILLEURES CONDITIONS

Schindler & Liechti

G. m. b. H.

Fabrication de Fraises

Spécialité: Fraises pour pignons et roues à profil constant et théoriquement juste.

Téléphone 37.57

BIENNE
Chemin du Coteau, 25

FEDDINAND WIHREI
Fabrique de pierres fines pour l'horlogerie

Maison fondée en 1902

TRAVERS

Tous les genres: spécialité de balanciers bombés olivés

Precision
Livraison rapide
Grande production
Prix avantageux

On demande

pour de suite un

représentant

capable, pouvant encore reprendre la représentation d'une entreprise industrielle.

Offres détaillées à adresser sous chiffre U 10203 Gr à Publicitas Granges (Soleure).

Aux Fabricants d'horlogerie

Pour vos mouvements, il faut des pierres de qualité, adressez-vous à

Paul FRIDEZ, pierres fines

BURE, J.B.

pierres à sertir et à chasser, en rubis et grenat.

Livraison rapide Prix avantageux

Téléphone 51.30

Spécialité de pierres pour rhabillage.

Ouvrier arrondisseur

garantissant 60 à 80 mille pierres par jour suivant épaisseur, cherche place stable.

Ecrire sous chiffre P 1685 P à Publicitas Porrentruy.

Roskopfs 5 1/4 A.S.

On entreprendrait encore 8 à 10 grosses de terminages par mois. Travail garanti.

DROZ, Horlogerie La Sagne (Ct Neuchâtel)

Fraiseuse universelle

est cherchée d'occasion en parfait état de marche.

Ecrire s. chiffre P 10198 N à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

**NOTZ & CO.
BIENNE**
**ACIER
SANDVIK**

La S. A. Giasa-Giardello-Sasso, grossiste en horlogerie à Naples (Corso Umberto I, N° 97) demande offres pour

**MONTRES DE POCHE
ET BRACELET**

ancre et cylindre, en métal et en or. — Payement à réception. — Excellentes références à disposition.

Adresser les offres au bureau de Milan, Viale Premuda (Ang. Sottocorno I).

Je cherche

**Terminages ancrés
soignés**

Offres à Case Stand, Genève.

ATTENTION

Pour une bonne machine, soit pour l'horlogerie et bijouterie, ou une sérieuse réparation à un prix raisonnable, adressez-vous en toute confiance à la **Maison BULA-BOVEY, constructions mécaniques XIII Cantons - Henniez (Vaud)**

Spécialité d'arbres de machines à creuser.

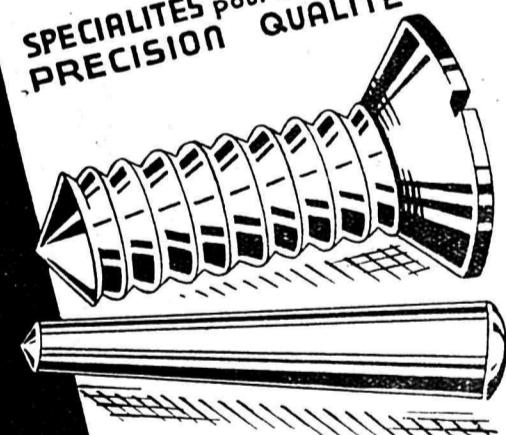
A vendre d'occasion

1 burin fixe, 2 machines à arrondir pour petites et grandes pièces, 1 presse à copier, quinques, cartons de travail à 6 casiers, etc., ainsi qu'un stock de fournitures d'horlogerie et des verres de montres mi-concaves et lentilles chevées pour grandes pièces.

S'adresser à Mme Vve E. Jacquat, Villars s. Fontenais (Porrentruy).

**Paul
DUBOIS
SOCIÉTÉ ANONYME
ST. IMIER SUISSE**

SPECIALITÉS pour L'HORLOGERIE
PRÉCISION QUALITÉ



MAISON FONDÉE EN 1881

Les membres du Conseil d'administration, la Direction et le personnel de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon ont le pénible devoir d'annoncer la mort de

MONSIEUR PAUL ROBERT

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

leur cher et vénéré chef, survenue le 9 mars 1940 à Neuchâtel.

Fontainemelon, le 9 mars 1940.

Contrôle de la marche des montres**Bureau de la Chaux-de-Fonds**

Année 1939

Statistique générale

	1 jour	Bracelets	Totaux
Montres déposées	31	14	45
Bulletins délivrés avec la mention	17	2	19
Bulletins délivrés sans la mention	9	12	21
Echecs	2	—	2
Retraits	3	—	3
Bulletins délivrés en français	25	7	32
Bulletins délivrés en anglais	1	7	8

Montres 1 jour

	Montres simples	Avec mention	Sans mention
Déposants			
Manufacture des Montres Arsa, A. Raymond S. A., Tramelan	—	1	
Fabrique Vve Ch.-Léon Schmidt & Co. S. A., La Chaux-de-Fonds	3	—	
Fabrique Silvana S. A., Tramelan	6	6	
Technicum Neuchâtelois, Division de La Chaux-de-Fonds	8	2	

Montres bracelets

	Crusader, Henry Sandoz & Fils, La Chaux-de-Fonds	1	3
Fabriques des Montres Movado, La Chaux-de-Fonds	—	7	
Fabrique des Montres Solvil, Genève	—	1	
Fabrique Chs Wilhelm & Co., La Chaux-de-Fonds	1	—	
M. Emile Carnal, La Chaux-de-Fonds	—	1	

Pourcentage des exigences non satisfaites

	Pour l'obtention de la mention	Nomb. Pièces	Pourcentage *
Montres 1 jour			
Marche diurne moyenne, positions V. H. et H. H.	2	7,7	
Variation moyenne de la marche diurne	—	—	
Plus grande variation entre deux marches consécutives	1	3,8	
Différence entre les marches moyennes H. H. et H. B.	2	7,7	
Différence entre les marches moyennes V. H. et V. G. ou V. D.	—	—	
Différence du plat au pendu	1	3,8	
Variation par degré centigrade	1	3,8	
Erreur secondaire	2	7,7	
Reprise de marche	3	11,5	
Arrêts	—	—	

Montres bracelets

	Pour l'obtention de la mention	Nomb. Pièces	Pourcentage *
Marche diurne moyenne dans différentes positions	3	21,4	
Variation moyenne de la marche diurne	—	—	
Plus grande variation entre deux marches consécutives	2	14,3	
Différence entre les marches moyennes H. H. et H. B.	1	7,1	
Plus grande différence entre deux marches dans les positions V. B., V. G., V. H. et H. B.	9	64,3	
Variation par degré centigrade	4	28,6	
Reprise de marche	—	—	
Arrêts	—	—	

Montres 1 jour

	Pour l'obtention du bulletin	Nomb. Pièces	Pourcentage **
Plus grande variation entre deux marches consécutives	3	9,7	
Variation par degré centigrade	1	3,2	
Reprise de marche	1	3,2	

*) Calcul relatif au nombre de bulletins délivrés.

**) Calcul relatif au nombre de pièces observées.

Postes, Télégraphes et Téléphones**Correspondance téléphonique avec les pays extra-européens**

Lorsqu'il s'agit de communications à destination du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay, du Chili et du Pérou, à acheminer par Amsterdam, le demandeur peut, en sollicitant sa communication, désigner par 2 ou 3 mots-clés l'objet de l'entretien qu'il aura avec le demandé. Ces mots seront transmis gratuitement avec la demande jusqu'au poste désiré. Dans la correspondance avec les pays suivants: Etats-Unis d'Amérique, Mexique, Cuba, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Salvador, Costa-Rica, Panama, Porto-Rico, République dominicaine, Haïti, Colombie, Hawaï et Canada, qui est acheminée par Amsterdam, le central de sortie peut autoriser le demandeur, s'il le désire, à faire connaître à l'appelé, au moyen de quelques mots-clés exempts de taxe, l'objet de la conversation annoncée.

Statistique mensuelle sur le poinçonnage des ouvrages en métaux précieux et sur les essais de produits de la fonte

Monatliche Statistik über die Stempelung von Edelmetallwaren u. über die Proben von Schmelzprodukten

Février 1940	Bureaux	Fabrication nationale			Fabrication étrangère			Bijouterie-Orfèvrerie			Essais	
		Intérieure Fabrikation	Platine Platine	Or Gold	Argent Silber	Ausländische Fabrikation	Platine Platine	Or Gold	Argent Silber	Schmuck- und Schmiedewaren 1)	Proben	
	Bâle	—	—	—	—	—	—	1	—	900	5	
	Berne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	
	Bienne	280	991	—	—	—	—	—	—	28	14	
	Buchs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	La Chaux-de-Fonds	22 776	464	18	—	18	—	—	—	19	181	
	Chiasso	—	—	—	—	—	—	—	—	13	1	
	Genève	2 197	1	20	1	—	—	—	—	363	7	
	Grenchen	373	708	—	—	—	—	—	—	20	3	
	Le Locle	1 384	31	—	—	—	—	—	—	49	245	
	Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Le Noirmont	1 369	937	—	—	—	—	—	—	—	3	
	Porrentruy	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Romanshorn	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	
	St-Imier	12	120	—	—	—	—	—	—	—	4	
	Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	
	Tramelan	1 204	997	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Zurich	—	—	—	4	—	—	2	38	19	—	
	Total de février 1940 . . .	29 697	4 249	38	6	18	2	—	1 430	561	—	
					33 984						—	
	Total de février 1939 . . .	26 724	4 661	126	60	84	35	—	2 410	365	—	
					31 511						—	

1) Pour les ouvrages de bijouterie et d'orfèvrerie, le poinçonnage est facultatif.
Für Bijouterie- und Schmiedewaren ist die Stempelung fakultativ.**Bureau central du contrôle des métaux précieux.**
Zentralamt für Edelmetallkontrolle.**Accord commercial entre la Suisse et le Danemark**

L'accord sur les échanges commerciaux entre la Suisse et le Danemark pour l'année 1939 prévoyait l'ouverture de négociations pour le règlement des échanges pendant l'année 1940. Ces négociations ont été entamées à Copenhague à la fin de l'an dernier. L'adaptation des échanges réciproques à la situation créée par la guerre rencontra de grandes difficultés. Une entente est enfin intervenue et les deux pays ont signé un accord le 7 mars 1940. Le nouvel accord est conclu pour une plus courte durée que les précédents; il n'est valable que pour les six premiers mois de l'année en cours. L'accord prévoit que le volume des échanges sera maintenu dans les anciennes limites. Une modification est toutefois intervenue dans la répartition proportionnelle des différentes catégories de marchandises. Les importations d'huiles comestibles et d'orge devront être partiellement remplacées par l'entrée d'autres produits agricoles. En outre, le Danemark désire augmenter les importations d'articles de première nécessité. L'accord revêt le caractère d'un arrangement provisoire; de nouvelles négociations s'ouvriront avant le début du 2e semestre de 1940 en vue d'une meilleure adaptation de l'accord aux besoins respectifs des deux pays.

La Chambre suisse de l'Horlogerie communiquera à ses sections dès que possible, les dispositions de cet accord se rapportant à l'horlogerie.

Renseignements confidentiels

La Chambre suisse de l'Horlogerie tient à la disposition des intéressés contre paiement de fr. —50 pour frais, des renseignements confidentiels de l'Office suisse d'Expansion commerciale sur:

- No. 14. — Mandschukuo
- No. 15. — Argentine
- No. 17. — Roumanie
- No. 18. — Hongrie
- No. 19. — Suède.

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Nous mettons en garde contre:

- Charpilloz, Lucien-Henri, Bienne
- Frappoli & Co., H.-L., Bombay
- Genre, Marcel, Bellinzona
- Münzer, Julius, St-Moritz
- Star Watch Co., Calcutta.

Taxe télégraphique pour la Slovaquie

Dès le 1er mars 1940, la taxe par mot pour les télégrammes à destination de la Slovaquie se monte à 25 centimes au lieu de 23 centimes.

VENTILATION S.A. STÆFA

FONDÉE EN
1890

DÉPOUSSIÉRAGE INDUSTRIEL
AVEC OU SANS FILTRAGE DE L'AIR
RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX PRÉCIEUX
CHAUFFAGE PAR AIR CHAUD
CONDITIONNEMENT DE L'AIR

TÉLÉPHONE 93.01.36

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(Spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE
36, Petit Chêne**A. BUGNION**GENÈVE
20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'étranger, marques, dessins et modèles industriels. — Expertises sur la valeur des brevets d'inventions.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h., à son bureau de la Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place pour les autres localités de la région.

PIERRES CHASSÉES - CHATONS - BOUCHONS

Empierrage de mouvements simples et compliqués

ALBERT STEINMANN

Téléphone 2.24.59

La Chaux-de-Fonds, Léop. Robert 109

Outil pour faire le préparage d'ébauches

LIVRE VITÉ — BIEN — BON MARCHÉ

Seul fabricant des machines à calculer „STIMA“ et „TREBLA“
Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.

Scellés métalliques pour colis-valeur

Plombs en plomb

PETITPIERRE & GRISEL NEUCHATEL



BANQUE CANTONALE DE BERNE

GARANTIE DE L'ÉTAT

GARANTIE DE L'ÉTAT

Toutes opérations de

BANQUE - BOURSE - CHANGE

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL
AVANCES SUR TITRES — GÉRANCES DE FORTUNES
aux conditions les plus avantageuses.

Conseil sur le placement de capitaux
et sur toutes questions financières
en général.

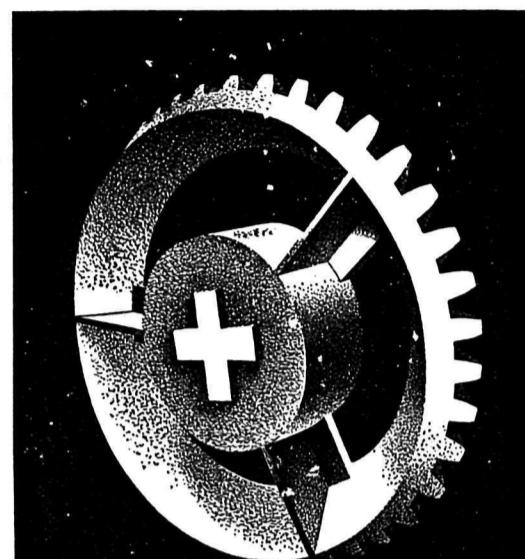
Achat et vente de Métaux précieux
à Biel, Tramelan, Saignelégier,
Le Noirmont, Porrentruy.

Succursales et Agences de la région horlogère :
Biel, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan,
Neuveville — Saignelégier — Noirmont — Malleray — Laufon — Tavannes.

CALIBRE 10,5 180 200 PESEUX

*Nous informons Mrs les fabricants d'horlogerie
que le "shock resist" peut être livré sur ce calibre
sans aucune transformation de l'ébauche et
du pivotage*

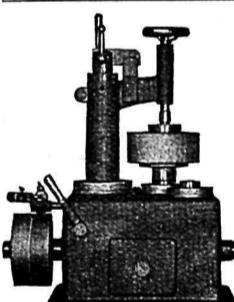
FABRIQUE DU GRENIER
ERISMANN-SCHINZ S. A. Neuveville



Foire Suisse de l'Horlogerie

30 mars — 9 avril 1940

Billets de simple course valables pour le retour



Constructeur-Mécanicien

HERMANN MEYER BIENNE 7

Téléphone 29.35

Machines modernes pour la fabrication
d'Aiguilles et Pierres fines de montres.

CONTREPIVOTS ET
EMBOUTISSAGES
EN TOUS GENRES

Weber Frères, St-Imier

TÉLÉPHONE 1.51

ANTIROUILLE S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS
Doubs 152 — Téléphone 2.14.92

Nickelage, argentage de mouvements.
Dorage de chatons.
Passage au bain antirouille de toutes pièces
d'horlogerie en acier.
Département spécial pour le nickelage de pièces
en série. — Décolletage et T. S. F.

OUTILLAGE ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION J. L. QUARTIER, BIENNE

Ch. du Cornouiller 1
Tél. 5096

Construction de tout genre d'outillages, Appareils et Instruments
Spécialités pour l'horlogerie • Etampes simples et compliquées •
Jauge cyl. et de formes • Entreprise de travaux de fraisages,
taillages et découpages en séries